Yom Kippour

Bénédictions du Rabbi, à la veille de Yom Kippour

Après la prière de Min'ha, 5723 (1962)

Que D.ieu accorde à chacun et à chacune, au sein de tout Israël, d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement, avec enfants, santé et prospérité matérielle.

Cette année a commencé par un Chabbat, duquel il est dit : "Tu appelleras le Chabbat plaisir". Il faut donc appeler le plaisir céleste, le convoquer, le révéler profondément(1), afin qu'il devienne un plaisir ici-bas(2) et qu'il se révèle ensuite en toutes les forces profondes, de même qu'en les trois vêtements que sont les pensées, les paroles et les actions.

Qu'il en soit donc ainsi dans le service de D.ieu, dans l'étude de la Torah et dans la pratique des Mitsvot, de même qu'en leur aspect profond, la prière fervente(3), de sorte que : "en toutes tes voies, reconnais-Le", ce qui permettra d'obtenir la satisfaction de tous les besoins matériels, au sens le plus littéral.

Tout ceci se réalisera sans limites et sans obstacles, grâce à la révélation du plaisir céleste. Ce sera une préparation, une entrée en matière, un réceptacle pour le dévoilement de la dimension profonde d'Atik, l'intériorité de Kéter et de celle de 'Ho'hma, l'Attribut de découverte intellectuelle, que l'on obtiendra par notre juste Machia'h(4). En effet, il viendra et il nous libérera, très prochainement, lors de la délivrance véritable et complète. Il nous conduira le tête haute en notre terre, Amen, puisse-t-il en être ainsi.

## (1) Voir le traité Guittin 56b.

- (2) Tous les niveaux de Kéter, la couronne qui surplombe l'enchaînement des monde, émanent l'un de l'autre en passant outre à l'ordre établi. L'Essence apparaît alors en différents endroits, bien que Sa nature reste unique, comme l'explique le discours 'hassidique intitulé : "Reviens, Israël", de 5673, que l'on consultera.
- (3) Voir, dans le Likouteï Torah, le discours 'hassidique intitulé : "Il ne vit pas de mal", au chapitre 2.
- (4) Voir le discours 'hassidique intitulé : "Et, l'Eternel prononça toutes ces Paroles", de 5699.

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5723 (1962)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai'".

Que D.ieu accorde à chacun de vous et à vous tous ensemble la Lumière qui surpasse tout le reste(1), le fait d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, d'un bien visible et tangible.

Vous connaîtrez la réussite en le fait que : "Je vous ai donné une bonne acquisition" (2), le bon émanant du Bon et donné à ceux qui sont bons, les enfants d'Israël (3), ici-bas, d'une manière concrète. Ceci fait allusion à l'étude de la partie révélée de la Torah et de la 'Hassidout, de sorte que : "celui qui brise les barrières se dresse devant eux". Ce succès dans l'étude de la Torah ne connaîtra pas de limites. Par la suite, il se révélera et il conduira à l'action, à la pratique des Mitsvot de la meilleure façon et, point central, à la prière fervente. On connaîtra la réussite dans les deux domaines à la fois, la partie révélée de la Torah et la 'Hassidout ensemble. De la sorte, on passera l'année en bonne santé, physiquement et moralement, matériellement et spirituellement.

Nous irons, avec vous, à la rencontre du Machia'h et nous pourrons dire : "Voici les pousses que nous avons cultivées", très bientôt et de nos jours, très prochainement.

<sup>(1)</sup> Chaar Ha l'houd Ve Ha Emouna, au début du chapitre 12, qui est commenté également dans la causerie du 20 Mena'hem 5722.

<sup>(2)</sup> La Torah. On consultera, à ce sujet, le Zohar, tome, à la page 73a.

<sup>(3)</sup> Traité Mena'hot 53b. Voir le discours 'hassidique intitulé : "Et, tous les hommes", du Tséma'h Tsédek, au chapitre 4.

Après la prière de Min'ha, 5732 (1971)

Que D.ieu inspire à chaque Juif, avec succès, à chacun et à chacune en particulier, un sentiment de Techouva(1) véritable. On sait que la Techouva parfaite est la Techouva supérieure, qui est accompagnée par la joie et, comme l'explique aussi Iguéret Ha Techouva, par la Torah, par l'étude qui convient.

Que l'on ait une année de lumière et une année de Torah. En étant inscrit et définitivement scellé pour une bonne année, on fera disparaître tous les voiles et tous les obstacles. On étudiera la Torah dans la largesse, avec élan et ardeur, dans la joie et l'enthousiasme.

Ceci révélera et élargira la bénédiction de D.ieu, afin que s'accomplisse : "Je donnerai vos pluies en leur temps", ce qui veut dire, comme l'explique le Baal Chem Tov(2), que vos besoins matériels seront également satisfaits en leur temps.

Que l'on ait une année de lumière, une année de bénédiction, une année de Torah et, avant tout, une année de délivrance, de délivrance véritable et complète en toutes les préoccupations profondes, une année de délivrance personnelle(3), puis dans les domaines généraux, une délivrance collective, par notre juste Machia'h, qui viendra, nous libérera et nous conduira la tête haute, en notre terre, très bientôt, dans la joie et l'enthousiasme.

Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année, au sein de tout Israël, d'un bien visible et tangible.

- (1) Voir le Rambam, dans ses lois de la Techouva, chapitre 2, au paragraphe 6, qui précise que, pendant les dix jours de Techouva, celle-ci : "est acceptée immédiatement".
- (2) Voir le Kéter Chem Tov et le Or Torah du Maguid de Mézéritch.
- (3) Voir Iguéret Ha Kodech, au chapitre 4, qui commente les versets : "Sion sera libéré par le jugement et ses captifs par la Tsédaka", "Il a libéré mon âme dans la paix".

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5732 (1971)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Que D.ieu bénisse chacun de vous et vous tous ensemble(1) afin que vous ayez une grande et considérable réussite(2) en l'étude de la Torah, en sa partie révélée et en la 'Hassidout, l'une et l'autre allant de pair. Cette étude, selon l'expression de nos Sages, conduira à l'action, c'est-à-dire à la pratique des Mitsvot de la meilleure façon(3).

On fera tout cela en bonne santé, à la fois physique et morale, dans la joie et l'enthousiasme et, comme on l'a déjà dit auparavant(4), en étant animé par un sentiment de Techouva véritable et entier, c'est-à-dire en attachant son esprit à l'Esprit, comme l'explique longuement Iguéret Ha Techouva et sans subir les occultations et les voiles.

Vous serez des 'Hassidim, animés par la crainte de D.ieu et érudits, des bougies pour éclairer selon la volonté de nos saints maîtres et chefs, avec la force qu'ils insufflent et vous conquérrez le monde par la Torah(5). Par votre intermédiaire, il sera plus aisé à chacun et chacune des enfants d'Israël, où qu'ils se trouvent, de conquérir le monde.

Et, l'on bâtira pour D.ieu une demeure(6) ici-bas, dans la joie et l'enthou-

<sup>(1)</sup> On consultera, notamment, le traité Bera'hot 49b et le Chaar Ha l'houd Ve Ha Emouna, au début du chapitre 12. On verra aussi les commentaires de nos Sages sur le verset Vaye'hi 49, 28 : " Il les bénit ".

<sup>(2)</sup> Celle-ci sera sans aucune commune mesure et dès lors qu'elle est considérable, elle peut effectivement perdre toute proportion, comme le précise le traité Guittin 28a.

<sup>(3)</sup> Il en sera ainsi dès lors que l'étude est fructueuse.

<sup>(4)</sup> Dans la bénédiction générale, qui a été dite après la prière de Min'ha.

<sup>(5)</sup> Ceci a été expliqué à partir du 15 Chevat et l'on verra, à ce sujet, le Likouteï Si'hot, tome 6, à la page 312, tome 7, à la page 266 et tome 8, à partir de la page 352 et à partir de la page 365.

siasme, jusqu'à l'arrivée du juste libérateur, qui viendra, nous libérera et nous conduira, la tête haute, vers notre Terre, Amen, puisse-t-il en être ainsi. Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année, au sein de tout Israël, en un bien visible et tangible.

Après la prière de Min'ha, 5733 (1972)

(6) Ceci est essentiellement réalisé par l'intermédiaire de la Torah. Ainsi, nos Sages disent que : "le Saint béni soit-II ne possède, dans son monde, que les quatre coudées de la Hala'ha". Et, l'on consultera, à ce sujet, le Tanya, aux chapitres 51 à 53, de même qu'à la fin du chapitre 37. Cette affirmation ne contredit cependant pas ce qui est expliqué par différents textes, en particulier le Likouteï Si'hot, tome 8, à partir de la page 352 et tome 9, à la page 348, dans la note 11, le fait qu'une demeure est essentiellement bâtie par la pratique des Mitsvot. En effet, cette demeure présente deux aspects. D'une part, elle est celle de D.ieu, mais, d'autre part, elle se trouve ici-bas. Or, si l'on considère le premier aspect, il est clair que c'est la Torah qui est essentielle, comme l'indique le Tanya aux références précédemment citées. Pour ce qui est du second aspect, en revanche, ce sont, avant tout, les Mitsvot qui importent, comme l'explique le Tanya, au chapitre 37. On verra aussi le Li-

Que D.ieu accorde à chacun et à chacune, au sein de tout Israël, d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement.

Ceci suppose une motivation à la Techouva véritable et même à la Techouva supérieure qui est obtenue dans la joie et l'enthousiasme, en attachant l'esprit à l'Esprit, la pensée à la Pensée, la parole à la Parole, l'action à l'Action.

Cette année a commencé par une fête de Roch Hachana qui était un Chabbat et l'ensemble de l'année est un "Chabbat pour D.ieu". Que s'accomplisse donc les termes du verset : "Vous serez sauvés dans le calme et le plaisir", tout au long de cette année.

L'étude de la Torah, la pratique des Mitsvot et, de même, toutes les activités de l'homme dans les domaines permis, conformément aux principes : "Toutes tes actions seront pour le Nom de D.ieu" et : "en toutes tes voies, connais-Le", se réaliseront dans le calme et le plaisir.

Et, nous mériterons très prochainement la réalisation de cette promesse

selon laquelle: "Vous serez sauvés dans le calme et le plaisir", lors de la délivrance véritable et complète, par notre juste Machia'h, très prochainement. C'est lui, en effet, qui reconstruira le Temple à sa place et qui rassemblera les exilés d'Israël.

Dès lors, "l'Eternel règnera sur toute la terre. Ce jour-là, l'Eternel sera Un et Son Nom sera Un".

\* \* \*

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5733 (1972)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Que D.ieu vous bénisse au sein de tout Israël et qu'Il vous accorde la réussite. Vous serez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année. Vous connaîtrez le succès dans tous les domaines, en général, en l'étude de la Torah, de sa partie révélée et de la 'Hassidout, en la pratique des Mitsvot de la meilleure façon, en particulier.

Tout ceci sera accompli en sorte que : "Vous serez sauvés dans le calme et le plaisir". Vous serez des 'Hassidim, animés par la crainte de D.ieu et érudits, des bougies pour éclairer. Par votre intermédiaire, âmes vêtus de corps, nos maîtres mèneront à bien la mission consistant à bâtir pour D.ieu, une demeure ici-bas, dans la joie et l'enthousiasme

Très prochainement, au sein de tout Israël, vous étudierez l'enseignement du Machia'h, lors de la délivrance véritable et complète, très bientôt et de nos jours. Il viendra, nous libérera et nous conduira, la tête haute, vers notre terre. Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année en tous ces domaines, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement.

\* \* \*

Après la prière de Min'ha, 5734 (1973)

Que D.ieu accorde à chacun et à chacune d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement.

De Roch Hachana, nous sommes entrés directement(1) dans le Chabbat, de sorte que le jour sacré était également le saint Chabbat, jour de repos(2). Ce sera donc une année de repos, en laquelle : "tout ton travail est fait"(3), dans les domaines généraux comme dans les préoccupations spécifiques. En son propre service de D.ieu, on fera un ajout important(4) en ses trois domaines que sont la Torah, la prière et les bonnes actions(5).

L'idée profonde de tout cela est donc la motivation à une Techouva véritable, une Techouva intérieure et une Techouva supérieure, qui est réalisée dans la joie et l'enthousiasme(6). C'est ainsi que se révèlera la délivrance véritable et complète, très prochainement, dans le bienfait et la miséricorde, avec une joie éternelle sur la tête. Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année en tous ces domaines.

- (1) Il n'y a pas de séparation entre eux puisque l'un et l'autre sont sacrés.
- (2) Lorsque c'est un Chabbat, on se repose également de l'effort qui n'est pas un travail, selon le traité Chabbat 114b et le Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, Ora'h 'Haïm, chapitre 611, au paragraphe 6.
- (3) Voir le Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, Ora'h 'Haïm, chapitre 306, au paragraphe 21.
- (4) Voir le traité Sanhédrin 21a.
- (5) C'est sur eux que les mondes se tiennent et reposent.
- (6) On consultera Iguéret Ha Techouva, à partir du chapitre 9.

\* \* \*

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5734 (1973)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Ce pa à I

To M

dé

Que D.ieu vous bénisse et qu'Il vous accorde la réussite, au sein de tout Israël, en toutes les bénédictions qui ont été accordées au préalable(1), de même qu'en ce qui concerne plus spécifiquement les élèves des Yechivot. Ceux-ci doivent étudier la Torah, sa partie révélée et la 'Hassidout, avec élan et ardeur. L'étude doit, en outre, conduire à l'action, se dérouler dans la tranquillité, la joie et l'enthousiasme.

Et, l'on changera le monde(1\*) par l'étude de la Torah, d'abord à sa dimension personnelle, puis en intégrant la Sagesse et la Volonté du Saint béni soit-II(2). De la sorte, on révélera, très prochainement, l'enseignement du Machia'h(3), qu'il délivrera à l'ensemble du peuple. Et, l'on détiendra "son étude à la main"(4), au même titre que tous ceux qui viendront avec la Torah qu'ils ont étudiée pendant le temps de l'exil(5).

C'est tout particulièrement ceux qui augmentent leur propre étude de la Torah et l'enseignent aux autres qui mériteront d'obtenir tout cela(6). On accomplira donc ce qui vient d'être dit en bonne santé, à la fois matériellement et spirituellement. Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne et douce année.

- (1) Lors de la bénédiction générale, après la prière de Min'ha.
- (1\*) C'est ce que l'on peut déduire de l'enseignement de nos Sages, énoncé dans le traité Taanit 4a et du commentaire de Rachi, à cette référence.
- (2) Voir le traité Pessa'him 68b, affirmant qu'il en est ainsi pour tout le service de D.ieu, dans sa globalité. Dans un premier temps, l'homme recherche son intérêt personnel. On consultera aussi le Chaar Ha Guilgoulim, à la fin du chapitre 4 et le Séfer Ha Guilgoulim, au chapitre 10.
- (3) Voir le Midrash Kohélet Rabba, à propos du verset 11, 8 et le commentaire de Rachi sur le verset Chir Hachirim 1, 2.
- (4) Voir, notamment, le Likouteï Torah, Chir Hachirim, à la page 22d.
- (5) Voir le Tanya, au début du chapitre 37, qui indique qu'il en est bien ainsi, de façon générale.
- (6) L'enseignement délivré aux autres est une Tsédaka morale et l'on connaît, à ce propos, l'explication de nos Sages, dans le traité Temoura 16a, relative au verset : "L'Eternel fait briller les yeux des deux". On verra aussi l'introduction du Tanya.

Que D.ieu accorde à chacun et à chacune, au sein de tout Israël, d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne année, à la fois matériellement et spirituellement, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement.

Cette année a commencé en un jour au cours duquel deux fois fut dit le mot : "bon", "bon pour les cieux et bon pour les créatures". Que tout ceci se révèle donc dans les domaines moraux(1) de chacun et de chacune, comme dans les domaines matériels(1) de chacun et de chacune.

Que l'on puisse étudier la Torah, mettre en pratique les Mitsvot envers D.ieu et celles envers les hommes, dans la joie et l'enthousiasme, avec un sentiment de Techouva véritable, de Techouva supérieure, qui est réalisée dans la joie(2). Et, l'on révèlera toutes bénédictions très prochainement et, comme on l'a dit, d'une manière concrète.

Ce sera donc une année de lumière, une année de toutes les bénédictions, chacune commençant par l'une des lettres de l'alphabet, jusqu'à une année de Torah. De la sorte, on étudiera la Torah et l'on mettra en pratique les Mitsvot, dans la paix et la tranquillité, en tout endroit, à l'extérieur d'Erets Israël et en Terre Sainte, "vers laquelle toujours sont tournés les yeux de D.ieu, du début de l'année à la fin de l'année".

Très prochainement, notre juste Machia'h conduira chaque Juif se trouvant à l'extérieur d'Erets Israël et chaque Juif de Terre Sainte vers la délivrance véritable et complète, ici-bas, concrètement et très prochainement, Amen, puisse-t-il en être ainsi.

- (1) De fait, chacun possède une âme et un corps, un aspect moral et un aspect physique.
- (2) Voir, à ce propos, Iguéret Ha Techouva, au chapitre 11, à partir de la page 100b.

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5735 (1974)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Que D.ieu bénisse chacun d'entre vous et vous tous ensemble, par la bénédiction qui a été accordée au préalable, afin que, de façon générale, vous soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année, à la fois matériellement et spirituellement, ici-bas, concrètement, en un bien visible et tangible, avec les aspects spécifiques qui ont été énoncés au préalable.

En plus de tout cela, on aura une réussite considérable et particulière en la mission spécifique qu'a reçu chacun de vous et vous tous ensemble, l'étude de la Torah avec élan et ardeur, sa partie révélée et la 'Hassidout. Cette étude sera pénétrée d'amour et de crainte, afin de connaître l'élévation(1). Et, ceci fera ensuite son effet ici-bas. A fortiori l'étude conduira-t-elle à l'action, à la pratique des Mitsvot de la meilleure façon.

C'est ainsi que l'on conquerra le monde, dans la joie et l'enthousiasme, aisément, le petit monde que constitue l'homme et le monde, au sens littéral, afin qu'il soit un monde de Torah, un monde de Torah de lumière et, grâce à l'action, de la bougie de Mitsva. Et, l'on illuminera l'obscurité de l'exil(2), au sens littéral et spirituellement, très prochainement et dans la largesse.

Par la lumière de la Torah, de même que par la bougie de la Mitsva, par la partie révélée de la Torah et par la 'Hassidout, en diffusant les sources à l'extérieur, nous révélerons, très prochainement la délivrance véritable et complète par notre juste Machia'h.

- (1) Tanya, au chapitre 40 et Kountrass A'haron, à propos de cette la même référence.
- (2) Voir Iguéret Ha Kodech, au chapitre 4, à propos des actions, en la matière, Tsédaka et prière.

Après la prière de Min'ha, 5736 (1975)

Que D.ieu accorde à chaque Juif et à tous les Juifs, au sein de tout Israël(1), d'être inscrits et définitivement scellés pour une bonne et douce année, en

un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement.

Que l'on soit animé d'une Techouva véritable, une Techouva supérieure, laquelle est réalisée dans la joie et l'enthousiasme, comme l'explique longuement lguéret Ha Techouva(2). Cette année a commencé un Chabbat, jour de "Chabbat et de repos"(3). On doit donc considérer que tout son travail est effectué(4), dans tous les domaines.

En la matière, grâce à la révélation divine, de Sa main pleine, ouverte, sainte et large ou bien plus encore que cela, grâce à la révélation céleste obtenue ici-bas, on mettra ce caractère en évidence et l'on développera tout ce qui est accompli, matériellement et spirituellement, dans les domaines personnels comme dans les domaines collectifs, à la fois matériellement et spirituellement, simultanément dans les domaines personnels et collectifs.

Comme on l'a dit, on sera inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, ici-bas, concrètement, en un bien visible et tangible. Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année.

- (1) Ceci constitue un fait nouveau, ainsi qu'il est dit : "Vous vous trouvez en ce jour", celui de Roch Hachana, selon le Likouteï Torah, Devarim, aux pages 58a et 64a, " tous ensemble ", comme un corps unique, "de vos chefs de tribu à vos puiseurs d'eau", selon le Likouteï Torah, au début de la Parchat Nitsavim.
- (2) Il est précisé, à la fin du chapitre 11, que ceci est accompli dans une grande joie.
- (3) Le Chabbat est comparable à : "écarte-toi du mal" et le repos à : "fais le bien".
- (4) Selon le Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, partie Ora'h 'Haïm, chapitre 306, à la fin du paragraphe 21, d'après le Me'hilta sur le verset Yethro 20, 9.

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5736 (1975)

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Oue D.ieu bénisse et accorde la réussite à chacun de vous et à vous tous

ensemble, au sein de tous les élèves de la Yechiva Tom'heï Temimim, où qu'ils se trouvent et de tous les élèves de Yechiva, en chaque endroit, afin que vous soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne et douce année, en un bien visible et tangible, comme cela a été dit dans la bénédiction générale.

Ceci vous concerne plus spécifiquement, puisque vous devez être des bougies pour éclairer, comme l'ont voulu nos maîtres et chefs, ce qui veut dire qu'ils ont insufflé des forces pour y parvenir, pour étudier la Torah, sa partie révélée et la 'Hassidout, avec élan et ardeur, au point, pendant cette étude, d'exclure tout autre activité. Il en sera ainsi tout au long de la journée.

Le temps que l'on passe à la Yechiva doit exercer une influence également par la suite, quand on la quitte pour agir afin de bâtir pour Lui une demeure ici-bas, en ce monde inférieur, le plus bas qui soit. On accomplira tout cela dans la joie et l'enthousiasme, en bonne santé morale et physique et l'on avancera, d'une prouesse vers l'autre, âme vêtue d'un corps, dans tous les domaines, de sorte que : " tu verras ton monde de ton vivant "(1).

Vous serez des 'Hassidim, animés par la crainte de D.ieu et érudits. On aura de vous, de bonnes nouvelles, toujours et tous les jours. Et, tout ceci sera inclus dans le fait d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne année, ici-bas, concrètement et très prochainement.

C'est de cette façon que l'on aura la délivrance véritable et complète par notre juste Machia'h. Alors, on étudiera la Torah de la bouche du Machia'h, l'enseignement profond et, à partir de celui-ci, également la Torah révélée, comme l'explique Iguéret Ha Kodech(2), de l'Admour Hazaken(3), très prochainement.

- (1) Voir, à ce sujet, les traités Bera'hot 17a et Baba Batra, à la fin du premier chapitre.
- (2) A la fin du chapitre 26.
- (3) On mentionne le mérite des Patriarches, selon le traité Tamid, chapitre 3, à la Michna 4, au début du service de D.ieu de Yom Kippour, comme le précise le Yerouchalmi, cité par le commentaire de Rachi et des Tossafot sur le traité Mena'hot 100a. Le nom Chnéor, premier prénom de l'Admour Hazaken, fait allusion à l'enseignement révélé de la Torah et à sa dimension profonde. Le Baal Chem Tov, cité dans la Meguila du 19 Kislev, souligne qu'il s'agit d'un nom unique. Zalman, son second prénom, est l'anagramme de Lizman, dans le temps et l'on consultera, à ce propos, le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot, à partir de la page 218.

Après la prière de Min'ha, 5737 (1976)

Que D.ieu accorde à chacun et à chacune, au sein de tout Israël, une réus-

site immense et considérable, en tout ce qui concerne la veille de Yom Kippour, le Yom Kippour proprement dit et tous les dix jours de Techouva, à partir de Roch Hachana.

On aura une réussite immense et considérable, quantitativement et qualitativement, jusqu'à atteindre la perfection de la Techouva supérieure. Or, l'Admour Hazaken écrit, dans Iguéret Ha Techouva(1), que celle-ci est réalisée précisément dans la joie. Elle est, en outre, liée à l'étude de la Torah et à la pratique des Mitsvot de la meilleure façon, comme l'explique la première partie(2) du Tanya. On sera ainsi motivé à une Techouva véritable, qui aura un effet concret, dans la joie et dans l'enthousiasme.

Cette année a commencé par une fête de Roch Hachana qui était un Chabbat et cela a également été le cas de l'an dernier(3). Or, pendant le Chabbat, "tout ton travail est effectué"(4) et il suffit alors d'y accomplir une quelconque réalisation(5), qui doit seulement être celle d'un Juif. De la sorte, l'année sera fructueuse pour chacun et pour chacune et l'on obtiendra qu'il en soit ainsi à la façon du Chabbat, dans le repos, la fin et la conclusion(6).

Le Chabbat protégera également des éléments malfaisants(7), en tout endroit où se trouvent des Juifs, à l'extérieur d'Erets Israël et, en particulier, en Terre Sainte, "le pays que l'Eternel ton D.ieu recherche en permanence, du début de l'année à la fin de l'année". On y connaîtra la tranquillité, la paix, le repos et la sécurité(8), car : "Je donnerai(9) la paix dans le pays. Vous vous reposerez et nul ne vous effrayera", "vos ennemis tomberont devant vous par le glaive" et : "Je serai votre D.ieu et vous serez Mon peuple", en tout lieu où résident des Juifs, de sorte que : "Je vous conduirai la tête haute", encore en ces derniers instants de l'exil.

- (1) Au chapitre 11.
- (2) Notamment dans les chapitres 31 et 46.
- (3) On notera que, dans différents domaines, deux fois constituent un fait accompli, comme l'explique le traité Yebamot 64b.
- (4) Selon le Choul'han Arou'h de l'Admour Hazaken, partie Ora'h 'Haïm, chapitre 306, à la fin du paragraphe 21, d'après le Me'hilta sur le verset Yethro 20, 9 et le commentaire de Rachi, à cette référence.
- (5) Cette réalisation ne sera pas un travail ni un acte profane. Elle n'imposera pas de fatigue excessive. On verra, à ce sujet, Iguéret Ha Kodech, à la fin du chapitre 29.
- (6) Voir le Midrash Rabba, Béréchit, chapitre 10, au paragraphe 9, qui est expliqué par le discours 'hassidique intitulé : "Mes Chabbats", de 5700.
- (7) Voir le Or Ha Torah sur le verset Tehilim 92, 1 et dans les additifs.

Comme on l'a dit, tout ceci s'exprimera par un grand succès dans l'étude de la Torah, la pratique des Mitsvot de la meilleure façon et la prière fervente, de même que dans toutes les campagnes de Mitsvot, en commençant par la campagne pour l'amour du prochain, la campagne pour l'éducation, la campagne de la Torah, la campagne de la Mezouza, la campagne de la Tsédaka, la campagne pour une maison pleine de livres sacrés, Yavné et ses Sages, la campagne pour les bougies du saint Chabbat, la campagne pour la Cacherout de la nourriture et de la boisson et la campagne pour la pureté familiale, l'ensemble de ces campagnes y compris, pour la citer aussi bien au début qu'à la fin, la campagne pour l'amour du prochain.

Tout cela se révélera, très prochainement et il est dit : "Bénis-nous, notre Père, tous comme un" (10), de sorte que : "l'un se présente devant l'autre" (11) et l'on achèvera, dans la tranquillité (12) et le plaisir, dans la joie et l'enthousiasme, les derniers accomplissements de l'exil. On ira, très bientôt, accueillir notre juste Machia'h. Alors, s'accomplira la promesse selon laquelle : "Il élèvera la corne de son oint".

Encore avant cela, "les cornes du Juste se dresseront", ce qui se rapporte à chaque Juif, car : "tout Ton peuple est fait de Justes" et tous se dresseront donc, au sens le plus littéral, matériellement, mais aussi spirituellement et dans tous les domaines.

Ainsi, dans la joie et l'enthousiasme(13), nous conclurons le temps qui reste encore à passer en exil et nous irons à la rencontre de notre juste Machia'h, dans la joie et l'enthousiasme(14), très prochainement.

<sup>(8)</sup> Voir le discours 'hassidique intitulé : "Tu es Un", de l'Admour Haémtsahi, paru à Brooklyn, en 5725.

<sup>(9)</sup> Be'houkotaï 26, 6 et versets suivants.

<sup>(10)</sup> Voir le Tanya, au chapitre 32.

<sup>(11)</sup> Voir le Torah Or, au début de la Parchat Vaygach.

<sup>(12)</sup> Voir la conclusion de la séquence de discours 'hassidiques intitulée : "Et ainsi", de 5637, cette année marquant le centenaire depuis qu'elle a été prononcée.

<sup>(13)</sup> Cette expression est répétée trois fois pour qu'il en soit ainsi dans

\* \* \*

l'âme, dans le monde et dans le temps, l'année, encore pendant la période de l'exil. Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5737 (1976) (14) La délivrance sera obtenue de sorte que tous soient méritants, selon

l'expression du traité Sanhédrin 98a. On verra le Chaareï Ora, en fonction "Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai'".

En plus de la bénédiction générale, qui, bien entendu, s'adresse aussi à chacun d'entre vous et à vous tous ensemble, vous êtes concernés par un domaine plus spécifique, une Mitsva que vous devez respecter plus scrupuleusement(1), l'étude de la Torah, de sa partie révélée et de la 'Hassidout, avec élan, ardeur et enthousiasme, de façon à "vivifier la vie".

On vivifiera donc tous ses amis autour de soi, de même que les recteurs des Yechivot, les guides spirituels et les surveillants d'étude, au-delà de la vitalité que ceux-ci possèdent par eux-mêmes(2). Ainsi, on vivifiera toutes les Yechivot et, par leur intermédiaire, toutes leurs branches. Et, votre exemple sera imité par le plus grand nombre.

On accomplira tout cela dans la joie et l'enthousiasme, expression qui a été répétée trois fois dans la bénédiction générale(3). On sait, en effet, que trois fois constituent un fait accompli. Ceci prendra également la forme d'une étude qui conduit à l'action, d'une pratique des Mitsvot de la meilleure façon, en commençant par la prière fervente(4) et l'on accomplira cela en ajoutant, en avançant et en éclairant.

Bien plus, la prière est le contenu du Chabbat(5), également lié à la Techouva(6), en particulier en cette année, qui a commencé par une fête de Roch Hachana qui était un Chabbat. En outre, nous sommes actuellement à la veille du Chabbat des Chabbats.

- (1) On consultera Iguéret Ha Kodech, à la fin du chapitre 7.
- (2) Voir le traité Taanit 7a.
- (3) Encore pendant le temps de l'exil.
- (4) Voir le Likouteï Torah, Parchat Balak, à la page 70b.

Il en est ainsi parce que l'on met en pratique ce qui vient d'être dit avec une tranquillité véritable, le calme et le repos, ce qui constitue une proche préparation, s'ajoutant à la diffusion des sources à l'extérieur, pour : "vous ne serez pas libérés à la hâte", parce que, bien au contraire, "vous serez libérés dans le calme et le plaisir"(7), très bientôt, avec la venue de notre juste Machia'h.

Alors, nous étudierons la Torah de la bouche du Machia'h et son enseignement sera diffusé. On aura : "son étude à la main" (8). Ce sera le cas pour tous ceux qui ont adopté cette attitude jusqu'à maintenant et, par leur intermédiaire, pour tous les autres.

Comme on l'a dit, tout cela s'accomplira: "avec une joie éternelle sur leur tête" (9), parce que: "l'Eternel sera pour toi la Lumière éternelle" (10), dès lors que: "Israël, la Torah et la Saint béni soit-Il ne font qu'un". Soyez inscrits et définitivement scellés pour une bonne année en tous les points qui ont été évoqués au préalable, après la prière de Min'ha, de même qu'en tous les points dont il est question en chaque endroit.

En outre, en plus de la bénédiction générale, mais ce qui va suivre y figurait également, on aura une année de lumière, selon toutes les lettres de l'alphabet et avec toutes les combinaisons possibles, jusqu'à une année de lumière, car il doit en être ainsi pour tous les fils et filles d'Israël, où qu'ils se trouvent.

Ceux qui se consacrent à la Torah, de laquelle il est dit : "la Torah est lumière" sauront révéler ce qui vient d'être dit d'une manière encore plus évi-

<sup>(5)</sup> Voir le Likouteï Torah, Parchat Behar, à la page 41a.

<sup>(6)</sup> Chabbat est l'anagramme de Tachev, "accède à la Techouva", selon l'explication Iguéret Ha Techouva, au chapitre 10. En l'occurrence, il s'agit de la Techouva de l'homme et de celle du monde entier, lequel reçoit ainsi l'élévation, ainsi qu'il est dit : "Les cieux et la terre furent achevés". Voir le Or Ha Torah, Béréchit, à partir de la page 42b.

<sup>(7)</sup> Voir la conclusion de la séquence de discours 'hassidiques intitulée : "Et, ainsi", de 5637.

<sup>(8)</sup> Voir le Likouteï Torah, Parchat Behar, à la page 40b, Parchat Be'houkotaï, à la page 46c et Parchat Vaét'hanan, à la page 6c.

<sup>(9)</sup> Ichaya 35, 10 et 51, 11.

<sup>(10)</sup> Ichaya 60, 19.

dente et encore plus lumineuse. C'est, en outre, de cette façon, que l'on illuminera les derniers instants de cet exil obscur et que l'on mettra en évidence la Lumière de D.ieu, très prochainement.

Après la prière de Min'ha, 5738 (1977)

Que D.ieu bénisse et accorde à chacun et à chacune, au sein de tout Israël, la réussite(1) d'être inscrit et définitivement scellé pour une bonne et douce année, en un bien visible et tangible, ici-bas, concrètement, en tous les besoins, matériels, spirituels, matériels et spirituels à la fois.

Cette année a commencé par un mardi, lorsque : "deux fois a été dit le mot 'bon", "bon pour les cieux et bon pour les créatures". L'apport s'en trouvera donc accru et souligné(2), à la fois matériellement et spirituellement, puisque ces deux dimensions sont liées.

Ceci inclut aussi une aide de D.ieu, répondant à l'initiative de l'homme, dans la proportion la plus large. Puis, viendra l'initiative de D.ieu, la plus large également, pour une Techouva véritable, une Techouva supérieure, laquelle est réalisée dans la joie et l'enthousiasme, grâce à l'étude de la Torah, à la prière fervente, à toutes les paroles, aux actions concrètes, en particulier à la bienfaisance et à la Tsédaka, comme l'explique le Tanya.

Cette année est intègre, ayant deux Adars. Elle permettra donc d'égaliser(3) le calendrier lunaire et celui qui est basé sur : "le soleil de D.ieu"(4), de sorte que l'un et l'autre soient totalement en phase. Ainsi se révélera la délivrance véritable et complète et, "tout de suite, ils seront libérés", dans la joie et l'enthousiasme.

Déjà, en ces derniers jours de l'exil, "Je vous conduirai la tête haute". Ainsi, dans la paix et dans la tranquillité véritable, à la fois tranquillité morale et tranquillité physique, nous aurons l'intégrité de la Torah, l'intégrité du peuple et l'intégrité de la terre(5), Erets Israël selon ses frontières. Les exilés d'Israël seront rassemblés par notre juste Machia'h, au plus vite et par le fait que chaque Juif, en tout endroit, réunira les parcelles de sainteté qui lui sont dévolues, dans la joie et l'enthousiasme, avec largesse.

Alors, "avec nos jeunes et nos vieux, avec nos fils et nos filles", "avec leur argent et avec leur or", "une grande assemblée retournera là-bas", au sens le plus littéral, lors de la délivrance véritable et complète, très bientôt et véritablement de nos jours.

- (1) Voir le Or Ha Torah, Béréchit, à la page 278a-b.
- (2) Chaque dimension se trouve ainsi incluse dans l'autre.
- (3) C'est la fin du "petit cycle" et, dès lors, "les années solaires sont identiques aux années lunaires", selon l'expression du Rambam, dans ses lois de la sanctification du nouveau mois, au début du chapitre 10.
- (4) Voir le Rambam, au début des lois de la sanctification du nouveau mois.
- (5) Voir le Likouteï Torah, Parchat Tavo, dans le discours 'hassidique intitulé : "C'est le jour".

\* \* \*

Aux élèves de la Yechiva, avant le Kol Nidreï, 5738 (1977)

Que D.ieu bénisse et accorde le succès à chacun de vous, au sein de tout Israël. En plus de la bénédiction qui a été prononcée après la prière de Min'ha, laquelle concerne chacun de vous, que s'accomplisse aussi :

"Et, l'Eternel parla à Moché en ces termes : 'Parle à Aharon et à ses enfants en ces termes : 'Lorsque vous bénirez les enfants d'Israël, voici ce que vous leur direz. Que l'Eternel te bénisse et qu'Il te garde. Que l'Eternel illumine Sa face pour toi et qu'Il te prenne en grâce. Que l'Eternel porte Sa face vers toi et qu'Il te donne la paix'. Ils placeront Mon Nom sur les enfants d'Israël et Moi, Je les bénirai".

Qu'il en soit ainsi pour chacun d'entre vous et pour vous tous ensemble, en chaque endroit où se trouvent des élèves et des Juifs qui se consacrent à l'étude de la Torah. Celle-ci connaîtra une grande et considérable réussite. Elle portera à la fois sur la partie révélée de la Torah et sur la 'Hassidout. En outre, elle conduira à l'action, à la pratique des Mitsvot, de la meilleure façon, véritablement la meilleure. Et, tout ceci sera précédé par une prière fervente.

Cette année a deux Adars et elle est la plus intègre, comme on l'a précisé. Au sein de la Torah, le soleil et la lune correspondent à la Loi écrite et à la Loi orale. Chacun d'entre vous, avec tous ceux qui se consacrent à l'étude de la Torah, complètera donc pleinement le cycle lunaire, par rapport au cycle so-

laire. Ceci renforcera tous les domaines qui ont été évoqués, la bénédiction qui a été accordée au préalable et celle qui l'est maintenant.

On aura une année de Torah, à la fois de sa partie révélée et de la 'Hassidout, d'une manière qui brille à l'évidence, une année de lumière. En tout cela, on obtiendra une année de bénédiction qui se révélera jusqu'au stade le plus bas, afin de bâtir pour D.ieu une demeure ici-bas.

Soyez des 'Hassidim, animés par la crainte de D.ieu et érudits, des bougies pour éclairer, qui accompliront tout cela, en ajoutant, en avançant et en éclairant, dans la joie et l'enthousiasme. Chaque Juif et tous les Juifs, vous compris, auront bientôt le mérite d'étudier l'enseignement du Machia'h, qui viendra, nous libérera et nous conduira, la tête haute, vers notre terre. Luimême enseignera la Torah à tout le peuple. Bien plus, les secondes Tables de la Loi ont été données à Yom Kippour, en le jour sacré et elles sont "doubles pour la sagesse".

<sup>(1)</sup> Que le destinataire de cette lettre n'approuve pas.

<sup>(2)</sup> En l'occurrence, le fait de se contenter de publier des livres, sans rechercher à exercer sur le public l'influence que l'on pourrait avoir.

<sup>(3)</sup> Eut pour effet de détruire le Temple.

<sup>(4)</sup> Qui fut décernée au peuple d'Israël lors de la sortie d'Egypte, du fait de sa soumission à D.ieu.

<sup>(1)</sup> Consistant à écarter les Juifs qui, pour l'heure, ne pratiquent pas les Mitsvot.

<sup>(2)</sup> En offrant l'intégralité de la Torah à ceux qui n'ont d'autre qualité que d'avoir été créés par D.ieu.

<sup>(3)</sup> Au moyen de compromis.

<sup>(1)</sup> Voir, à ce sujet, la lettre n°8297, dans les Iguerot Kodech du Rabbi.

<sup>(2)</sup> Le Rabbi souligne, dans cette lettre, les mots : "tous", "pratique importante" et "tous".

<sup>(3)</sup> Selon la manière, la "mesure ", dont on agit envers Lui, comme l'explique la Pessikta Zouta sur le verset Chemot 3, 6.

<sup>(4)</sup> Voir, à ce sujet, le Likouteï Si'hot, tome 33, à partir de la page 95. (5) La faute du veau d'or.

<sup>(6)</sup> Voir les lois de l'étude de la Torah de l'Admour Hazaken, chapitre 4, au paragraphe 3.

<sup>(7)</sup> Dans le traité Bera'hot 28b.

<sup>(8)</sup> Et, soulignent que, si une telle permission n'avait pas été donnée, les hommes n'auraient pas hésité à transgresser l'interdit de la Torah.

<sup>(9)</sup> Tant que tu n'es pas à sa place.

<sup>(10) 133, 2.</sup> 

<sup>(11)</sup> On verra, en particulier, à ce sujet, le traité Meguila 19b, le Yerouchalmi, dans le traité Péa, chapitre 1, au paragraphe 4 et le Midrash Chemot Rabba, au début du chapitre 47.

<sup>(12)</sup> Voir le traité Bera'hot 60b.